

Le 11 mars 2021



Le Synofdes fait entendre sa voix

- **Lancement du cycle de webinaires transfo digitale : ça commence fin mars !**

Stratégie digitale, hybridation, multimodalité, plateforme LMS/LCMS, réalité augmentée,... Rien n'est clair ? Vous ne savez pas par où commencer ?

Pour prendre sereinement le virage du digital, des praticiens - dirigeants d'organisme de formation, ingénieurs pédagogiques, responsables multimédias,...- partagent leurs expériences avec vous.

Vous recevrez bientôt un lien d'inscription pour le premier webinaire fin mars!

- **Partenariat Unaforis**

Le Synofdes est intervenu auprès du réseau Unaforis - Union Nationale des Acteurs de la Formation et de la Recherche en Intervention Sociale - afin de partager sa vision de la formation professionnelle et ses positions en ce qui concerne les enjeux de transformation digitale et la nécessaire évolution des pratiques d'achat.

Le Synofdes a ainsi souligné la nécessité à travailler ensemble pour définir et porter des positions communes auprès des institutionnels et financeurs. Cet échange a permis également de faire connaître la branche professionnelle des organismes de formation et les accords conclus récemment. Les adhérents de l'Unaforis seront conviés aux rencontres régionales organisées par les délégués régionaux du Synofdes ainsi qu'aux webinaires.

L'interview du mois

Nous avons décidé d'intégrer une nouvelle rubrique, l'interview d'un « nouvel adhérent », pour illustrer tout à la fois la diversité de notre réseau et ce qui fait lien.

Ce mois-ci, c'est Thibault de Saint Blancard, l'un des 3 fondateurs de COMPANI, organismes de formation créée en 2018 pour former les professionnels du « prendre soin » ainsi que leurs encadrants.

Pourquoi la création de Compani ?

Nous avons à cœur d'aider ces professionnels à prendre du recul sur leurs pratiques et retrouver du plaisir à l'exercice de leur métier ».

Pourquoi adhérer au Synofdes ?

Pour travailler ensemble : il y a beaucoup à faire en matière de formation. Ça nous semble indispensable de coopérer plutôt que de se faire concurrence. La vision de la formation, au service de l'intérêt général correspond bien à nos valeurs.

Quelles formations proposez-vous ?

Nous avons un enjeu à proposer des formats adaptés aux emplois du temps des professionnelles du secteur. On a commencé par animer des ateliers présentiels sur le créneau de l'après-midi, le plus ouvert. Peu à peu, nous avons complété ces ateliers avec du format distanciel et de la pratique.

La transformation digitale pour vous ?

Ce serait fou de penser que la techno peut résoudre tous les problèmes. Nos applis ont beau être gratuites et attrayantes, elles ne marchent que si on met en place de l'accompagnement et du présentiel.

Pour aller plus loin ?

Ce serait bien que les financements soutiennent la créativité des OF...on se bat tous les jours pour convaincre qu'une compétence ne se limite pas à une succession de savoir-faire mais à « bien faire » son métier, en créant du lien et en développant de l'empathie.

Actu région

Les chantiers en cours

Les délégués régionaux du Synofdes se sont réunis le 5 mars pour partager les problématiques rencontrées sur les territoires. De nombreuses régions ont levé le verrou de la prescription, en permettant aux publics de s'adresser directement aux organismes de formation.

Cela impacte les activités, en renforçant la communication pro-active, le développement de nouveaux partenaires, les actions via les réseaux sociaux,... Cela interroge également les pratiques d'achat qui n'intègrent pas (encore) cette dimension.

Le Synofdes lance un groupe de travail sur cette question pour partager avec les financeurs de formation.



Actualités



• Evolution du dispositif FNE Formation

Une instruction du 27 janvier 2021 est venue apporter plusieurs nouveautés au dispositif du FNE-formation désormais ouvert aux entreprises dont les salariés sont en activité partielle (activité partielle de droit commun ou activité partielle de longue durée) ou aux entreprises en difficulté :

- modification du taux d'intensité de l'aide afin de le rendre progressif, selon la taille de l'entreprise.
- modalités de conventionnement reposant dorénavant sur des conventions nationales avec les OPCO
- nouvelles règles d'éligibilité des actions de formation

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter l'instruction disponible [ici](#) et le questions/réponses du 03 mars [ici](#).

• Apprentissage et tiers lieux de compétences au cœur du budget formation de la région Centre-Val de Loire

Isabelle Gaudron, la vice-présidente en charge de la formation professionnelle à la région, a présenté les grandes lignes du budget formation pour 2021 :

- une enveloppe globale de 135 millions d'euros, ceci permettant d'augmenter de 17% le nombre de places en formation.
- 3 millions d'euros dédiés au projet tiers lieux de compétences, un appel à projet va être lancé pour trouver des lieux existants à équiper et à créer. L'ambition est de pouvoir accueillir aussi bien des demandeurs d'emploi que des salariés dans le cadre de Transitions Pro et permettre aux OF d'être au plus près des stagiaires.
- pour l'apprentissage, un budget de 7,8 millions est prévu principalement pour soutenir

les CFA aussi bien pour "maintenir "les formations fragiles" dans les territoires, accompagner l'évolution et l'innovation pédagogique comme le lancement de nouvelles formations, ou de mener des actions d'information sur l'alternance. "

👉 Côté employeur

- **Aides aux employeurs d'alternants**

L'aide exceptionnelle, au recrutement des apprentis et des salariés en contrats de professionnalisation, pour tous les contrats conclus entre le 01/07/2020 et le 28/02/2021 est reconduite pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation conclus entre le 01/03/2021 et le 31/03/2021 ([décret n°2020-224 du 26 février 2021](#)).

Les montants sont inchangés :

- 5.000 euros maximum pour un apprenti et un salarié en contrat de professionnalisation mineur ;
- 8.000 euros maximum pour un apprenti et un salarié <30 ans en contrat de professionnalisation majeur.

Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation concernent la préparation d'un diplôme ou titre de niveau au moins égale au niveau 5 (équivalent niveau BTS et DUT) et au niveau 7 (équivalent niveau Master 2 et ingénieur) du cadre national de certification professionnelle, un CQP ou un contrat pro expérimental.

- **Les webinaires d'AKTO**

AKTO organise des webinaires sur les dispositifs FNE-FORMATION, FSE national 2021, et les conditions d'accès à Transitions Collectives, le nouveau dispositif d'accompagnement des reconversions professionnelles.

🔍 Ressources et perspectives

Walt : la plateforme pour revaloriser l'alternance comme voie d'excellence

Walt (We Are Alternants) est né du constat de 6 grands acteurs de l'alternance qu'il fallait s'adresser directement aux jeunes (16 -30 ans) afin de les aider dans leur orientation, dans la connaissance des métiers, de l'offre en alternance (et sa valorisation). L'enjeu est de permettre à chaque jeune de construire son projet en les mettant en relation avec tous les acteurs qui peuvent les accompagner sur des sujets annexes mais néanmoins importants (hébergement, mobilité, assurances...).

[Walt](#) avec son Chatbot recense toutes ses ressources tournées vers les jeunes et leur orientation.

Les CFA et organismes de formation peuvent créer gratuitement leur profil pour être visible des jeunes (800 000 visites en 2020) et mettre en avant leurs formations et les offres d'emploi de leurs partenaires.



MAR 21 Agenda

- **Les rencontres régionales**

Le Synofdes programme des échanges en proximité avec ses adhérents et autres organismes du territoire. Au programme : plan de relance & plan de d'accompagnement à la transition digitale, les contributions du Synofdes au national et au régional,

lancement d'un cycle de webinaires, recueil des problématiques et besoins.

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous pour la réunion du **19 mars** en Ile-de-France en [suivant ce lien](#), de 9h à 10h30.

- **Le label APP est-il fait pour vous ? Rendez-vous le 24 mars à 14h00 pour un webinaire**

C'est en effet maintenant que les organismes de formation doivent effectuer leurs démarches de certification Qualiopi. Pour ceux qui portent une pédagogie différente, c'est aussi l'occasion de faire certifier en un seul audit également leur expertise pédagogique et pourquoi pas via le label APP...A cet égard, un webinaire "Le label APP est-il fait pour vous ?" organisé par le réseau APP.

Pour en savoir plus [suivez ce lien](#) et pour vous inscrire au webinaire [cliquez ici](#).



Cet e-mail a été envoyé à jonathan@jdcarre.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SYNOFDES.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2021 SYNOFDES